

31/07/2007

## Intégration des jeunes dans nos cabinets

### Convention de partenariat avec l'Institut Limayrac

Chère Consoeur, Cher Confrère,

Le Conseil Régional vient d'arrêter les termes d'une convention de partenariat privilégié avec l'Institut Limayrac « **Ensemble vers les métiers de l'expertise comptable, du conseil et de l'audit** ».

Cette convention permettra, en amont de l'intégration des jeunes dans le cadre du DCG, anciennement DECF (stage obligatoire de 8 semaines réparties de mi-juin à mi-juillet en DCG1 et DCG2), de mettre en place un système de parrainage qui, dès le démarrage des études, pourrait permettre une immersion dans le cabinet.

Ainsi, vous pourrez choisir à partir d'un fichier de jeunes volontaires où seront présentés leur curriculum-vitae et leur motivation, un filleul que vous accueillerez dans votre cabinet à raison d'une ½ journée par mois et à qui vous expliquerez le mode de fonctionnement d'un cabinet.

Ce parrainage permettra d'optimiser le stage en cabinet prévu dans la formation.

Pour faciliter la mise en relation du tandem parrain / filleul, nous vous remercions de bien vouloir joindre à votre réponse la fiche ci-jointe (présentation succincte de votre cabinet : effectif, type de dossiers traités ...), qui permettra aux étudiants d'avoir une visibilité de votre cabinet et contribuera à optimiser la mise en relation.

Restant à votre disposition,

Veuillez croire, Chère Consoeur, Cher Confrère, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

  
**A. GIVANOVITCH**  
Président